



**17ème RALLYE INTERCLUBS
DEPARTEMENTAL**

WEEK-END DES 11/12 JUIN 2022

AVANT PROPOS

Le Comité Aéronautique de l'Orne composée des aéro-clubs d'Argentan, Bagnoles, Flers, Mortagne et l'A.V.A., organise pour la dix septième fois un rallye avec des épreuves aux aéro-club Bagnoles, Flers et Argentan.

Ce rallye sera doté de deux challenges :

- un pour les jeunes,
- un pour les adultes,

Alors à vos cartes, soyez prudents, perspicaces, et.....

Bonne chance...

REGLEMENT DU 15ème RALLYE ORGANISE PAR LE C. D. A. O.

ART. 1 : DATES

Ce 17ème rallye se déroulera le samedi 11 juin avec report le dimanche 12 en cas de météo défavorable le samedi. Il se déroulera de 9 heures à 19 heures locales.

ART.2 : PARTICIPANTS

Cette rencontre n'est pas une compétition. Elle doit se dérouler de façon amicale entre les clubs participant, dans le but de mieux se connaître et de partager les joies de l'aéronautique.

Ce challenge se déroulera sur les aérodromes **de Bagnoles, Flers et Argentan** dénommés ci-après « aérodromes du rallye ».

Il est ouvert à tous les **pilotes privés** membres des Aéro-clubs adhérant au Comité Départemental, possédant une licence en état de validité, et avec l'agrément des dirigeants de leur club. Les titulaires du Brevet de Base peuvent participer sous réserve d'avoir obtenu l'autorisation de leur instructeur, les participants non brevetés pourront participer au rallye avec un instructeur.

Il est aussi ouvert aux avions privés mais ils seront hors concours.

Pour concourir au Challenge « jeunes de moins de 25 ans », il ne doit y avoir qu'un seul pilote dans l'avion.

Chaque pilote ne peut participer qu'une seule fois en qualité de Commandant de bord. Il peut être membre d'équipage d'un autre commandant de bord.

Les équipages avec pilote professionnel et les organisateurs ne peuvent être classés.

ART. 3 : RESPONSABILITE

Les pilotes CDB renoncent, au moment de leur engagement, à tout recours contre les organisateurs pour les dommages de quelque nature qu'ils soient, qui seraient des conséquences directes ou indirectes des vols effectués dans le cadre de cette rencontre. Ils sont seuls responsables de la conduite de leur avion.

ART. 4 : REGLEMENTATION / CIRCULATION AERIENNE

Tous les avions participant aux épreuves devront être munis de moyens radio en état de fonctionnement. Les pilotes devront respecter les procédures radio de la Réglementation Aérienne ainsi que celles, particulières, qui seront demandées dans le cadre du rallye.

Toutes les manœuvres, et en général la conduite des avions, devront répondre aux règles de Réglementation de la Circulation Aérienne. Les procédures de départ et d'arrivée seront standard. Toute infraction constatée entraînera l'élimination.

ART. 5 : ENGAGEMENT

Les concurrents devront transmettre leur inscription à Marie Claude BOISSIERE - (mc_boissiere@orange.fr)

- avant le **10 juin 2022**

Le droit d'engagement sera fixé à 10 € par équipage.

Les bulletins d'inscription devront être complètement et correctement remplis sous peine de non classement.

Les renseignements complémentaires nécessaires au bon déroulement de l'épreuve seront communiqués aux équipages au moment du départ de chaque épreuve.

ART. 6 : CONTROLE & COMMISSAIRES

Les commissaires chargés des contrôles devront tenir leur poste dès **9 heures locale**, le matin jusqu'au passage du dernier concurrent, le dernier décollage devant intervenir avant **17 h locale**, la fermeture des contrôles intervenant à **19 heures**.

Les commissaires de chaque aérodrome du rallye téléphoneront au dernier terrain de passage dès le départ de son dernier concurrent de la journée pour indiquer l'heure de ce départ.

Les commissaires sont tenus au secret. Ils ne peuvent participer au classement du Rallye.

ART. 7 : REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu à une date et un lieu à déterminer.

ART. 8 : CLASSEMENT

Un seul classement général sera établi. Il sera effectué par l'addition des points (positifs et négatifs) obtenus par chaque équipage à chacune des épreuves. Le classement sera effectué par ordre décroissant du nombre des points, le vainqueur ayant obtenu le plus grand nombre. Aucune épreuve n'entraînera de disqualification.

ART. 9 : CLASSEMENT DES MOINS DE 25 ANS.

Ce classement est issu du classement général.

ART. 10 : RECLAMATION

Les décisions des commissaires ne seront pas contestables.

ART 11: ITINERAIRE

L'ensemble des étapes de cette rencontre devra être parcouru en V.F.R.

- a) - Argentan : Atterrissage de précision - Arrivée du parcours chronométré
- b) - Bagnoles : Q C M -
- c) Flers : épreuve surprise - départ du parcours chronométré
- d) Les équipages pourront commencer le Rallye indifféremment sur chacun des aérodromes du rallye mais devront respecter le sens de déroulement des étapes. Ils pourront y effectuer les épreuves au sol soit au départ soit à l'arrivée.

NATURE DES EPREUVES

1 - Epreuve de la navigation de précision

Le temps de vol pour cette étape est calculé à partir des performances de l'avion à 65 % de la puissance. En fonction des vents du jour de l'épreuve, les commissaires calculeront le temps théorique nécessaire au parcours par type d'avion inscrit. Le CdB devra remettre au commissaire la fiche complétée avec son estimation de temps de vol avant son départ. Ce temps ne pourra être supérieur de plus de 15% au temps théorique.

Elle concerne le parcours **Flers/Argentan**

Le top « départ » sera pris par le commissaire vertical terrain. L'heure du « top » sera communiquée au CdB par radio.

Le top « arrivée » sera pris par le commissaire lors du passage de l'avion

- CONFIGURATION DE VOL NORMAL,
- VITESSE DE CROISIERE,
- PERPENDICULAIREMENT à l'AXE de la PISTE,
- à la verticale du seuil de la piste en service
- à 1000 ft au QFE

le pilote devant s'annoncer à la radio en ajoutant « rallye CDAO » à son message. Il rejoindra la branche vent arrière.

L'heure du top « arrivée » sera communiquée au pilote, au sol après l'arrivée.

L'heure de référence sera celle de l'horloge parlante. (tél 3699)

Des pénalités seront appliquées aux pilotes dont le temps réel de vol différera du temps calculé théoriquement

- | | |
|---------------------------|---|
| - de 0 à 60 secondes | 1 point par 10 secondes d'écart sur le temps estimé, |
| - de 61 à 120 secondes | 2 points par 10 secondes d'écart sur le temps estimé, |
| - de 121 à 180 secondes | 3 points par 10 secondes d'écart sur le temps estimé, |
| - de 181 à 240 secondes | 4 points par 10 secondes d'écart sur le temps estimé, |
| - de 241 à 300 secondes | 5 points par 10 secondes d'écart sur le temps estimé, |
| - au-delà de 300 secondes | 6 points par 10 secondes d'écart sur le temps estimé, |

Un passage « Verticale » effectué à une vitesse jugée trop lente ou configuration de vol anormal (volets sortis ou 2^{ème} régime, etc) et dangereuse, sera pénalisé de 50 points.

2 - Epreuve d'atterrissage de précision

■ Elle aura lieu sur l'aérodrome de **Argentan** après le passage vertical et selon le plan du « porte-avion ».

■ L'atterrissage du train principal devra s'effectuer à la hauteur de la bande blanche de visée.

■ Seront jugées sur cette épreuve :

- a) la qualité de l'approche (respect du plan à 5 % et tenue de l'axe)
- b) la précision de l'atterrissage (posé du train principal)
- c) la qualité de l'atterrissage
 - Le 1^{er} rebond sera pénalisé de 30 points
 - Le 2^{ème} rebond sera pénalisé de 50 points
 - Le 3^{ème} rebond sera pénalisé de 100 points

-EPREUVES AU SOL

4 Questions Techniques et générales

- Questionnaire sur les matières suivantes :
- a) Météorologie
 - b) Technique de l'utilisation avion
 - c) Mécanique du vol et aérodynamique
 - d) Réglementation
 - e) Culture aéronautique et observation

Soit 20 questions à 10 points chacune

BAREME DE NOTATION DES EPREUVES :
--

1) Epreuve en vol Flers/Argentan	300	points
2) Epreuve d'atterrissage de précision	300	points
3) Questions Techniques, Culture Aéronautique	200	points
4) Epreuve surprise	100	points

TOTAL : **900 points**

**COMITE DEPARTEMENTAL AERONAUTIQUE de
l'ORNE**

17e RENCONTRE INTERCLUBS DEPARTEMENTALE

SAMEDI 11 JUIN ou DIMANCHE 12 JUIN 2022

BULLETIN D'INSCRIPTION

à **REMETTRE** à votre Aéro-Club le plus tôt possible,
vous **faciliterez l'organisation**, à défaut, avant votre départ.

Nom du Commandant de Bord : _____

s'inscrit pour le Rallye CDAO du

Participez-vous au **Challenge Spécial Jeunes?** oui non

Si oui, vous avez – de 25 ans : date de naissance : _____)

Membre de l'Aéro-Club : _____

Aérodrome de départ : _____

Type d'avion utilisé : _____ Marque : _____

Immatriculation : _____

Puissance : _____ cv, Vp à 65% de la puissance = _____ Kt

Nom des membres d'équipage : _____
qui m'accompagnent.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du Rallye.

Je joins un chèque de 10 Euros à l'ordre du « C. D. A. O. »

Signature :